

# CONCERTATION CITOYENNE

**METRO CLEMENCEAU/ ABATTOIRS**

## RAPPORT FINAL



## Centre de Rénovation Urbaine

C.R.U. ASBL  
CH. DE MONS, 211  
1070 BRUXELLES  
TEL : 02/522.62.23  
FAX : 02/522.46.15



Le Réseau  
**Habitat**



JUIN 2009



Ce projet est soutenu par le Gouvernement de la Région  
Bruxelles-Capitale,

Par le Ministre de la Mobilité et des transports publics, dans le cadre de l'appel à  
projets 2007 sur les espaces publics résultants des aménagements relatifs aux  
transports publics,

Par la Ministre de l'Environnement, dans le cadre du Réseau Habitat,

Par la Direction de la Rénovation urbaine.

Centre de Rénovation Urbaine  
211, chaussée de Mons - 1070 Anderlecht  
Tel: 02 522 62 23  
Mail: info@cru-csv.be

■ Personnes de contact :

Mme Marie de Jaer  
Architecte  
marie@cru-csv.be

M. Abderazak Ben Ayad  
Coordinateur  
ben@cru-csv.be

## SOMMAIRE

### CHAPITRE 1: LA MOBILITE DANS LE QUARTIER

#### COMPTE-RENDU DES REUNIONS D'HABITANTS ET ENTRETIENS AVEC LES COMMERCANTS:

1.1. problématiques des différents modes de transport et de l'accessibilité au  
quartier.

- via la route
- via le métro
- via le bus

1.2. problématique du parking

- quel emplacement pour qui ?

#### QUESTIONS A DEVELOPPER

### CHAPITRE 2: QUALITE DU CADRE DE VIE

#### COMPTE-RENDU DES REUNIONS D'HABITANTS ET ENTRETIENS AVEC LES COMMERCANTS:

2.1. Problématiques des espaces publics

- perception générale du quartier
- le manque d'espaces de convivialité
- le manque d'espaces verts
- aménagement des voiries

2.2. Développement de la vie associative, culturelle et sportive

- le manque d'infrastructure

2.3. Problématiques liées directement aux activités du site des Abattoirs

- perception générale
- construction de logements sur le site

2.4. Problématique de la gestion des déchets

- dépôts clandestins et gestion des déchets dans le quartier
- déchets provenant de l'activité du marché

#### QUESTIONS A DEVELOPPER

### CHAPITRE 3: ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

3.1. Une crèche au dessus de la station de métro Clemenceau

3.2. Réaménagement de l'espace Jorez

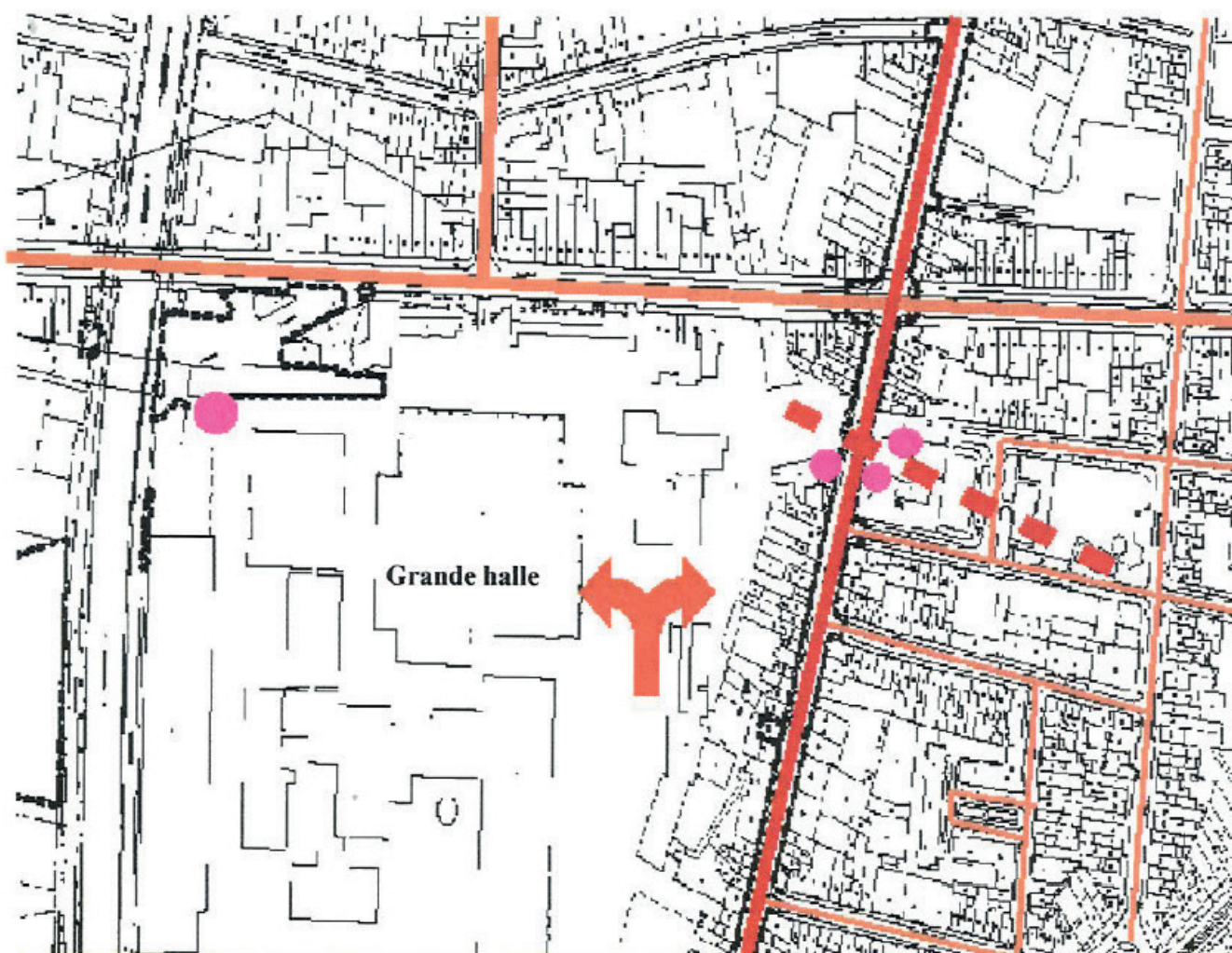
3.3. Réaménagement et constructions sur le site des Abattoirs d'Anderlecht

3.4. Revitalisation des commerces de la chaussée de Mons et de la rue Ropsy  
Chaudron



# 1. La mobilité dans le quartier

## Cartographie des problématiques du quartier



- Densité du trafic – parking difficile
- Circulation piétonne problématique
- Parking difficile pour les riverains
- Circulation nocturne problématique
- Arrêt de bus ou station de métro problématique

## COMPTE-RENDU DES REUNIONS D'HABITANTS ET ENTRETIENS AVEC LES COMMERCANTS:

### 1.1. PROBLEMATIQUES DES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT ET DE L'ACCESSIBILITÉ AU QUARTIER.

#### VIA LA ROUTE

**Densité du trafic:** les travaux de réfection de la rue Ropsy Chaudron étant enfin terminés, le trafic se fluidifie. Néanmoins la circulation sur les axes chaussée de Mons/rue Ropsy Chaudron reste dense, avec de nombreux embouteillages aux heures de pointe. Une vision à plus large échelle permet de constater que la circulation en provenance du ring et de la gare du Midi est dégagée vers Anderlecht et qu'il n'existe pas vraiment de parking aux points stratégiques d'entrée dans la ville permettant aux conducteurs de passer de la voiture aux transports en communs pour se rendre dans le quartier ou au centre ville.

**L'effet "entonnoir":** une fois dans le quartier, d'autres aspects contribuent à ce qu'on pourrait appeler l'effet "entonnoir",

- le pont de la station Delacroix est trop bas pour laisser passer les camions du côté des Abattoirs et les routes qui longent le canal sont en sens unique. Ces axes ne servent donc pas vraiment à désengorger le trafic.

- sur la chaussée de Mons le site propre du bus réduit l'espace de circulation des voitures. Si cette option paraît logique dans une politique générale de dissuasion de la voiture, certains commerçants la trouvent en contradiction avec le statut de la chaussée de Mons, qui est un axe de desserte important, et plus largement avec la vocation industrielle du quartier, qui nécessite une plus grande accessibilité via la route. Ici on peut à nouveau pointer le manque de parking de dissuasion comme le chaînon manquant dans la logique d'une politique de mobilité visant à réduire le nombre de voitures dans la ville.

**Livraisons, stationnement et doubles files:** le non respect des zones d'interdiction de stationnement (zone de livraisons notamment) et la double file sont des pratiques généralisées dans le quartier, qui entravent encore un peu plus la fluidité du trafic. Cette problématique rejoint celle du manque de places de parking disponibles abordée au point suivant.